Tutorat - Secteur vert



8 h



Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprises et collaborateurs du secteur vert

Prérequis

Faire partie des métiers du secteur vert

Objectifs

Les formations au tutorat permettent d'outiller les patrons, patronnes, collaborateurs ou collaboratrices d'entreprises afin d'accueillir, d'intégrer et de transmettre leurs compétences au mieux aux stagiaires, apprentis et apprenties et/ou nouveaux collèques.

Au cours de cette courte formation, vous apprendrez les différentes techniques pour encadrer un apprenant ou une apprenante dans les meilleurs conditions :

- Accueillir: vous apprenez à accueillir un nouvel apprenant, un nouveau collègue ou un nouveau stagiaire, à l'intégrer dans l'équipe et dans l'entreprise.
- Comprendre : vous (re)découvrez les différents processus liés au cycle d'apprentissage d'un apprenant, jeune ou adulte, et apprenez à les exploiter de manière optimale pour favoriser l'apprentissage.
- Transmettre: vous apprendrez à identifier les différents types et profils d'apprenants afin d'adapter votre méthodologie d'apprentissage. Cela vous permet d'adapter votre manière de transmettre vos instructions, vos connaissances et vos compétences en fonction de votre public.
- Accompagner: vous apprenez à communiquer de manière professionnelle avec votre apprenant, votre stagiaire ou votre nouveau collègue, à lui fixer des objectifs réalisables et à le coacher au quotidien. Vous apprenez à assurer un suivi de qualité tout en le corrigeant et en l'évaluant.

Cette formation se déroule sur deux jours.

Jour 1:

- les rôles et missions d'un tuteur
- les entretiens du tuteur : avant le début, au début
- les attentes des différentes parties intéressées vis-à-vis du tuteur
- la traduction de l'impact de ces attentes dans le plan de formation
- la définition d'objectifs clairs pour le plan de formation
- la liaison des instructions aux objectifs
- des instructions claires afin qu'elles soient également suivies par les jeunes
- la réalisation de tâches en groupe dans le cadre de l'apprentissage
- le suivi des missions
- un feedback ciblé
- un feedback qui tient compte de l'acceptation du jeune

- influencer positivement la motivation du jeune
- l'impact de la personnalité sur la coopération entre le tuteur et le jeune
- l'orientation cible du jeune
- comment organiser des réunions de prise de contact et d'accueil
- · mener des entretiens difficiles
- mener des entretiens triangulaires
- passer du retour d'information au changement durable de comportement
- travailler au sein d'une nouvelle équipe
- donner aux jeunes une plus grande autonomie, étape par étape

Informations pratiques

Droit d'inscription

Pas de droit de participation mais inscription obligatoire.

- Horaires
 - Q Liège
 - Du 29 janvier 2024 au 30 janvier 2024
 De 17h45 à 21h45
 - Villers-le Bouillet
 - Le 4 février 2025
 De 8h30 à 17h
- > Certificat Attestation

En suivant ce module de formation au tutorat, vous recevez une attestation de participation.

Elle est reconnue dans le cadre de l'incitant financier entreprise de la Wallonie qui s'élève à 750€, pour autant que vous remplissiez les conditions suivantes :

- Assurer une formation de min. 270 jours d'un apprenant de 1ère année sous contrat d'alternance (sont comptabilisées tant les journées en entreprise que les journées au cours). La prime est directement liée au contrat d'alternance.
- L'apprenant en question doit réussir sa 1ère année de formation (ou niveau A).
- La personne qui suit la formation doit posséder 5 ans d'expérience dans le métier.

Tutorat - Secteur vert - Le lundi 29 et le mardi 30 janvier 2024, Liège

Renseignements

04/229.84.20

email: formation-continue@centreifapme.be



Dates de formation Le lundi 29 et le mardi 30 janvier 2024

Horaire De 17h45 à 21h45

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique
inscription-sainte-beuve@cent

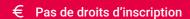
 $inscription\hbox{-}sainte\hbox{-}beuve@centreifapme.be$

04/229.84.20

Tutorat - Secteur vert - Mardi 04 février 2025, Villers-le Bouillet

Organisation

LUTEN Géraldine 085/27.13.44 ou fc-vb@centreifapme.be



Dates de formation
Mardi 04 février 2025

Horaire

De 8h30 à 17h

⊘ Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101 4530 Villers Le Bouillet Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur

Mme Stevens V.